



du 12 mars au
12 avril 2018 inclus

**CONCERTATION
PREALABLE**



ARMENTIERES / HOUPLINES

PROJET DE RECONVERSION DES FRANGES INDUSTRIELLES

Le Président de la METROPOLE EUROPEENNE de LILLE porte à la connaissance du Public que le projet de reconversion des franges industrielles à Armentières et Houplines, fera l'objet d'une concertation préalable au titre du code de l'urbanisme.

Afin de comprendre les raisons et les enjeux de ce projet, et de participer à son élaboration :

- > Le dossier de concertation exposant le projet est à la disposition du public du lundi 12 mars au jeudi 12 avril 2018 inclus, en mairies d'Armentières et d'Houplines aux heures habituelles d'ouverture.
- > Un registre destiné à recevoir les observations du public est joint au dossier de concertation en mairies d'Armentières et d'Houplines.
- > Ce dossier est également consultable sur le site de la Métropole Européenne de Lille (lillemetropole.fr) où toute personne peut y inscrire ses observations jusqu'au jeudi 12 avril 2018 inclus.
- > Un panneau exposant les orientations du projet est visible en mairies d'Armentières et d'Houplines pendant toute la durée de la concertation.

Venez participer à la réunion
publique qui aura lieu :



6 AVRIL 2018

Salle Maison du temps
Rue du Général Leclercq
À 19h00